

Les lois controversées, « c'est toujours mieux de les voter quand les gens sont en bikini ».

Madame, Monsieur,

Chers amis de l'Institut pour la Justice,

Cette phrase scandaleuse a été prononcée par Jean-Jacques Urvoas, député et président de la Commission des lois à l'Assemblée nationale. Il s'exprimait dans le journal Libération, le 7 avril à propos de la réforme pénale.

L'objectif est très clair : profiter des vacances pour voter en catimini la réforme pénale la plus dangereuse des quarante dernières années !

Mais cette réforme, l'Institut pour la Justice fait et fera tout pour la combattre.

Mercredi 19 mars, j'ai déposé avec notre délégué général, Alexandre Giuglaris, une pétition demandant au Président de la République de retirer cette réforme pénale. Nous nous sommes rendus à l'Elysée pour déposer les 307.583 signatures de citoyens, comme vous et moi, demandant le retrait des projets fous de Christiane Taubira.

Dans le même temps, nous organisons des réunions publiques dans de nombreuses villes pour expliquer la réforme Taubira, nous sollicitons les médias et répondons à toute leur demande et nous avons créé cette semaine le premier groupe d'opposants à ce texte avec des représentants de policiers, de magistrats, de victimes et des élus locaux¹.

Alors que cette loi devait être discutée en avril, la mobilisation de l'Institut pour la Justice a permis de faire reculer le gouvernement une première fois. La presse a d'ailleurs souligné notre détermination.

www.liberation.fr/societe/2014/03/20/reforme-penale-l-institut-pour-la-justice-veut-faire-reculer-le-gouvernement_988547

Mais aujourd'hui, notre mobilisation doit redoubler d'efforts car nous sommes particulièrement inquiets face au mépris du gouvernement et de certains élus.

Christiane Taubira a été reconduite à la chancellerie et semble vouloir **passer en force**. Alors que sa réforme prévoit déjà de supprimer les peines plancher contre les récidivistes, de permettre à tous les criminels, dans nos prisons, de sortir à la moitié de leur peine ou bien encore de libérer plusieurs milliers de détenus ; la garde des Sceaux a fait des annonces particulièrement graves il y a quelques jours.

Elle a déclaré qu'elle voulait « *redonner de la cohérence* » au texte grâce aux amendements des députés. Derrière cette expression se cache un **projet effroyable**.

Christiane Taubira veut que les peines de deux ans de prison ferme restent inexécutées et que la contrainte pénale (nouvelle fausse sanction prévue dans la loi) concerne tous les délits qui peuvent être punis de 10 ans de prison !!!

Sont punis de 5 à 10 ans de prison : **les vols ultraviolents, le proxénétisme, les agressions armées en bande organisée contre des policiers ou les agressions sexuelles aggravées...**

Voilà l'objectif. Eviter la prison à des criminels aux profils ultra dangereux !

La ministre de la justice (ou de ce qu'il en reste) incitait même, il y a quelques jours et sourire ironique aux lèvres, à une association de magistrats de prendre « *d'assaut les députés et les sénateurs* » pour aggraver encore cette loi criminelle.

Mais nous refusons de nous laisser faire.

Je vous écris pour vous demander d'agir et d'aider l'Institut pour la Justice.

Transmettez ce mail à tous vos contacts ou envoyez-leur le lien ci-dessous pour qu'ils puissent eux-aussi, comme vous, demander à leurs députés de ne pas voter la réforme pénale :

petitions.institutpurlajustice.org/reformepenale/formulaire.php

Notre seule chance aujourd'hui est de faire **pression sur nos députés de toute urgence**. Nous sommes leurs électeurs, ils doivent nous entendre.

Enfin, si vous le pouvez, je vous demande également de faire un don à l'association.

Je sais que vous êtes souvent sollicité et que les temps sont parfois durs. Mais l'IPJ ne peut agir que grâce à vous. L'association refuse toute subvention publique pour rester totalement indépendante et garder sa totale liberté de parole.

Nous souhaitons organiser de grandes mobilisations et sans doute des manifestations pour nous faire entendre. Nous ne pouvons pas échouer. Alors, s'il vous plaît, [faites un don à l'Institut pour la Justice](#).

Je compte sur vous.

Laurence Havel,

Secrétaire nationale

www.institutpourlajustice.org/actions/evenements/conference-presse-commune-retrait-projet-reforme-penale-537574.html

Pour être sûr(e) de recevoir nos prochains emailings, ajoutez l'adresse de l'Institut pour la Justice "contact@e.institutpourlajustice.org" dans votre carnet d'adresses ou dans votre liste d'expéditeurs autorisés.

Merci !